Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : un niveau de bonheur stable avec l'arrivée des beaux jours

Six travailleurs sur dix au Canada se disent satisfaits des avantages sociaux qu'ils reçoivent actuellement de leur employeur.

L'*Indice* mensuel de bonheur au travail d'APD Canada Cie. (« l'*Indice* ») du mois de mai demeure stable, alors que le printemps s'installe.

Le score national de bonheur au travail du mois de mai 2026 est de 6,9/10, inchangé par rapport au mois précédent et en hausse de 0,1 point comparativement à mai 2025 (6,8/10).

Les derniers résultats de l'*Indice* révèlent que les travailleurs au Canada continuent d'accorder une grande importance aux avantages sociaux complémentaires qui soutiennent à la fois leur bien-être immédiat et leur sécurité financière à long terme. Lorsqu'on leur demande quels avantages comptent le plus pour eux, les travailleurs placent en tête de liste la couverture maladie complémentaire (53 %), les congés payés au-delà du minimum prévu par la loi (49 %) et les régimes d'épargne-retraite (48 %).

Les résultats révèlent qu'un nombre croissant de travailleurs accordent de l'importance à la stabilité, à la flexibilité et à une meilleure qualité de vie. Bien que la couverture maladie complémentaire soit jugée prioritaire, l'importance accordée aux congés payés supplémentaires met en lumière l'intérêt grandissant pour l'équilibre travail-vie personnelle dans les milieux de travail actuels. Six travailleurs sur dix (60 %) au pays se disent très ou plutôt satisfaits des avantages sociaux offerts actuellement par leur employeur, toutefois, près d'un sur six (16 %) affiche une opinion neutre, tandis que 13 % se disent plutôt ou très insatisfaits. Ces résultats suggèrent qu'il existe encore des occasions pour les employeurs de mieux adapter leurs programmes d'avantages sociaux à l'évolution des attentes des employés.

« Le dernier *Indice* met en lumière le rôle important que continuent de jouer les avantages sociaux dans la satisfaction au travail, explique Heather Haslam, vice-présidente du marketing chez ADP Canada. Les travailleurs accordent clairement la priorité aux avantages qui soutiennent leur santé, leur bien-être financier et leur équilibre travail-vie personnelle. Pour les employeurs, ces résultats rappellent l'importance d'offrir des programmes d'avantages sociaux qui répondent à l'évolution des besoins et des attentes des employés, particulièrement dans un contexte où les organisations continuent de miser sur l'attraction et la rétention des talents. »

Faits saillants de l'*Indice de bonheur au travail* de mai 2026

- **Score national de bonheur au travail** : 6,9/10 (NC) *
- · **Ventilation des indicateurs**
- **Indicateur primaire :** 7,0/10 (-0,1) *
- **Indicateurs secondaires :**
- Équilibre travail-vie personnelle et flexibilité : 7,0/10 (NC) *
- Reconnaissance et soutien 6,7/10 (NC)*
- Rémunération et avantages sociaux : 6,4/10 (-0,1) *
- Options d'avancement de carrière : 6,3/10 (+0,1) *

L'*Indice* révèle que près de la moitié (48 %) des travailleurs au Canada se disent satisfaits de leurs rôles et responsabilités actuels. L'*équilibre travail-vie personnelle et la flexibilité*demeure le principal facteur contribuant à la satisfaction globale,

actuels. L'équilibre travail-vie personnelle et la flexibilité demeure le principal facteur contribuant à la satisfaction globale.

Les baby-boomers (7,6/10) demeurent la génération la plus heureuse ce mois-ci, tandis que le bonheur des travailleurs de la génération X (6,8/10) augmente pour la première fois depuis novembre 2025. Le Québec (7,1/10) se hisse en tête des régions les plus heureuses ce mois-ci, alors que le Canada Atlantique (6,8/10) enregistre une baisse de 0,4 point, perdant sa première place d'avril 2026. L'Ontario (6,7/10) affiche, quant à lui, le plus faible niveau de bonheur ce mois-ci.

Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel

- **Baby-boomers (61+) :** 7,6/10 (+0,1) *
- **La génération Z (18-28) :** 6,8/10 (-0,1) *
- **Les milléniaux (29-44) :** 6,8/10 (NC) *
- **La génération X (45-60) :** 6,8/10 (+0,1) *

Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail

- **Québec :** 7,1/10 (+0,2) *
- **Sask./Manitoba** : 6,9/10 (-0,2) *
- **Alberta** : 6,8/10 (+0,1) *
- **Colombie-Britannique :** 6,8/10 (NC) *
- **Canada Atlantique** : 6,8/10 (NC) *
- **Ontario :** 6,7/10 (-0,1)*

À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Harris Poll Canada au nom d'ADP Canada Cie. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 894 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,3 %, 19 fois sur 20.

L'Indice continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le mercredi 24 juin 2026.

https://centredepresse.adp.ca/2026-05-27-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-un-niveau-de-bonheur-stable-avec-larrivee-des-beaux-jours